

AVIS N° 005-2018 / DC/BR / DG

SUKUK ETAT DU SENEGAL 6% 2016-2026

Paiement de la marge semestrielle

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des Teneurs de Comptes/Conservateurs, que le Trésor Public du Sénégal procédera, le 26 janvier 2018, au paiement de la marge semestrielle du «SUKUK ETAT DU SENEGAL 6% 2016-2026» pour un montant global net d'impôt de **6 133 333 333 FCFA (Six Milliards Cent Trente Trois Millions Trois Cent Trente Trois Mille Trois Cent Trente Trois FCFA)**.

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter la société de gestion et d'intermédiation chargée du service financier de cette opération : CGF BOURSE, BP 11516 Dakar - SENEGAL, Tél. : (221) 33 864 97 97, Fax : (221) 33 824 03 34..

Fait à Abidjan, le 08 janvier 2018

Le Directeur Général



Edoh Kossi AMENOUNVE